

NEWSLETTER

SOMMAIRE

- Optimisez votre gestion financière pour le second semestre de l'année
- Actualités - Africa MITH
- Rappel : Délai de rigueur du dépôt des états financiers : 31 mai 2023



RDV du 27 Mai au 6 Juin 2023 au Centre de Conférence et Parc des Expositions de Diamniadio

Sur 11 jours, le monde se donne rendez-vous à Diamniadio pour rencontrer les grandes réussites et opportunités qu'offre l'Afrique.

Report du délai de rigueur de dépôt des états financiers

Conformément aux réglementations et exigences légales, nous vous informons que le délai de rigueur pour le dépôt de vos états financiers est fixé au **31 mai**.



Optimisez votre gestion financière pour le second semestre de 2023

Le monde des affaires est en constante évolution, et la gestion financière joue un rôle essentiel dans la réussite de votre entreprise. Alors que nous entrons dans le second semestre de 2023, il est crucial pour les gestionnaires et les entrepreneurs de revoir et d'optimiser leurs stratégies

financières afin de rester compétitifs et de garantir la stabilité et la croissance de leurs activités. Cet article vous guidera à travers les étapes clés pour optimiser votre gestion financière au cours du second semestre de 2023.



6 POINTS CLES



1. FAITES UN BILAN FINANCIER DE MI-ANNÉE :

Profitez de cette période pour examiner vos états financiers, vos revenus et vos dépenses jusqu'à présent. Identifiez les domaines où vous avez atteint vos objectifs et ceux qui nécessitent une attention particulière.

2. PLANIFIEZ VOTRE BUDGET POUR LE RESTE DE L'ANNÉE:

Utilisez les informations tirées de votre bilan financier de mi-année pour établir un budget réaliste pour les mois à venir. Identifiez les opportunités d'économies et les investissements nécessaires pour soutenir votre croissance.



3. PRÉPAREZ-VOUS POUR LES PROCHAINES OBLIGATIONS FISCALES :

Nous vous encourageons à prendre de l'avance et à rassembler tous les documents nécessaires pour une déclaration précise et opportune. Si vous avez des questions ou besoin d'assistance, n'hésitez pas à nous contacter.



4. ANTICIPEZ LES CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES :

Restez informé(e) des évolutions législatives qui pourraient avoir un impact sur votre entreprise. Tenez vous au courant des nouvelles réglementations fiscales, comptables ou financières qui pourraient nécessiter des ajustements dans votre stratégie.



5. PENSEZ À L'AUDIT DE FIN D'ANNÉE :

Il n'est jamais trop tôt pour commencer à planifier votre audit de fin d'année. Si vous n'avez pas encore pris rendez-vous avec notre équipe, nous vous recommandons de le faire dès maintenant afin de garantir une exécution fluide et sans stress.

Audit

6. PROFITEZ DE NOS SERVICES SUPPLÉMENTAIRES :

Chez NKAC, nous offrons une gamme de services supplémentaires pour vous accompagner dans votre réussite. Que ce soit en matière de **conseil financier**, de **planification successorale** ou de **gestion des risques**, n'hésitez pas à nous solliciter pour en savoir plus.



ACTUALITÉS

AFRICA MAKES IT HAPPEN !

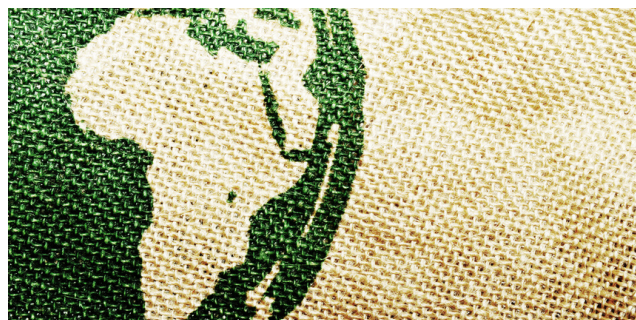
Africa MiTH : L'événement où tout devient possible !

Venez découvrir une occasion sans précédent de célébrer l'innovation et les talents africains au cœur de l'émergence sénégalaise.

Pendant 11 jours, Diamniadio devient le point de rencontre mondial pour découvrir les grandes réussites et opportunités offertes par l'Afrique.

Formations, discussions, conférences, masterclass, spectacles... L'Africa MITH nous promet une expérience unique, immersive et exceptionnelle !

«C'est faire en sorte que l'Afrique soit racontée par les africains mais cette belle Afrique qu'on a envie de véhiculer. Cette Afrique qui bouge, cette Afrique qui se construit» HAPSATOU SY



REJOIGNEZ NKAC À "L'ÉCOLE DES BOSS"

NKAC sera présent à l'Africa MITH pour accompagner les entrepreneurs. Rejoignez nous au Pavillon "L'école des Boss" à partir du **28 Mai** pour des **ateliers** et **coachings** groupés

Nos intervenants aborderont des thèmes clés pour la réussite de tout entrepreneur.

RAPPEL



Dernière ligne droite : N'oubliez pas la deadline du 31/05 !

Nous souhaitons vous rappeler que la date limite pour le dépôt des états financiers approche rapidement. Le délai de rigueur pour le dépôt est fixé cette année au 31 mai.

Nous vous encourageons vivement (si ce n'est pas déjà le cas) à préparer et à soumettre vos états financiers dans les délais impartis afin d'éviter tout retard ou pénalité. Le respect de cette date limite est crucial pour maintenir la transparence et la conformité de votre entreprise.

De plus, nous aimerions également attirer votre attention sur la CEL Valeur Locative. Assurez-vous d'effectuer le paiement avant la date limite afin de respecter vos obligations fiscales.